III – LA VIE ASSOCIATIVE

	SITUATION ACTUELLE		AMELIORATION ENVISAGEE		COMMENTAIRES EVENTUELS
	OUI	NON	facilement réalisable	PROJET à dater	

A. Les adhérents

- entre 31 et 60 licenciés (fin de saison précédente)					
- entre 61 et 120 licenciés (fin de saison précédente)					
- plus de 120 licenciés (fin de saison précédente)					
- plus de 20% de féminines (fin de saison précédente)					
- plus de 55% de jeunes de Poussins à Juniors (fin de saison précédente)					
- plus de 70% de licenciés traditionnels (fin de saison précédente)					

B. Les ressources humaines

1. Accueil

- existence d'un livret d'accueil					
- personne chargée de l'accueil des nouveaux arrivants					
- club de supporters					

2. Equipe dirigeante

- Comité Directeur constitué					
- répartition des responsabilités en commissions					
- réunions régulières avec comptes-rendus diffusés					
- participation aux AG : . du Comité Départemental					
. de la Ligue					
- Elus du club : . au Comité Départemental					
. à la Ligue					

3. Cadres techniques et arbitres

- entraîneur breveté fédéral actif					
- entraîneur breveté d'Etat actif (encadrement ponctuel)					
- entraîneur breveté d'Etat salarié (mi-temps au minimum)					
- arbitre actif					
- JA1 actif					
- JA2 actif					

C. L'accès aux responsabilités

1. Projet de formation

- dans la branche Arbitrage
- dans la branche Technique
- dans la branche Dirigeants

2. Formations réalisées cette saison ou la saison précédente

- dans la branche Arbitrage
- dans la branche Technique
- dans la branche Dirigeants

3. Implication dans la vie du club

- des jeunes
- des féminines
- des parents
- des retraités

D. La convivialité

- manifestations festives internes
- manifestations sportives internes
- valorisation des adhérents méritants

E. La politique des ressources

1. Les ressources internes et externes

- cotisations
- organisation de stages
- organisation de manifestations extra-sportives (bal, loto, tombola…)
- organisation de compétitions départementales
- organisation de compétitions régionales
- organisation de compétitions nationales

2. Les partenaires

. commune
. Conseil Général
. Conseil Régional
. Ministère Jeunesse et Sports (via la DRJS ou la DDJS)
. FNDS
. banques, commerçants
. artisans, entreprises
. distributeur de produits de tennis de table